

## LE RISQUE SECTAIRE DANS LE DOMAINE PSYCHOTHÉRAPEUTIQUE

*« Jamais un mot pour les victimes, pour leurs familles, pas une évaluation de la théorie ».*

Patricia Crossman

*«...Heureusement, nous pouvons apprendre des erreurs du passé. Cependant, certaines de nos pratiques, même celles basées sur des théories douteuses, peuvent encore être utiles ... ».*

Jim Allen<sup>1</sup>

La pratique de l'Analyse Transactionnelle, née il y a plus de quarante ans aux États-Unis, s'est également développée en Europe et en France, où elle connaît aujourd'hui un succès certain. Alors que de graves dérives constatées aux États-Unis ont valu là-bas de sévères critiques à la doctrine, et des interdictions d'exercice à quelques praticiens, la France ne semble pas avoir pris conscience des risques que cette méthode, quand elle est mal appliquée ou quand elle est mise en œuvre par des personnes insuffisamment formées, peut faire courir aux patients-clients. D'autre part, il a été constaté que certains praticiens organisaient leurs prestations selon un schéma ou un cursus susceptibles d'engendrer de véritables dérives sectaires.

S'il n'est pas dans le propos de la présente étude de prendre parti sur la philosophie de la doctrine ou sur le contenu de ses méthodes induites, la MIVILUDES estime néanmoins indispensable d'alerter le public, une nouvelle fois, sur les dangers qu'une pratique inappropriée de l'Analyse Transactionnelle<sup>2</sup> est susceptible d'engendrer, ce que viennent, hélas, confirmer les témoignages de victimes<sup>3</sup>. Les récits de ces personnes illustrent les dérapages commis en application d'une doctrine et au moyen de pratiques qui qualifient la dérive sectaire.

Les victimes et leurs familles n'expriment généralement pas de critique à l'égard de la méthode ni même envers les dérives auxquelles sa pratique mal maîtrisée a pu conduire, mais elles n'acceptent ni le refus obstiné d'admettre la réalité du risque en tant que tel, ni le déni de l'existence de ces dérives quand elles sont avérées, et elles déplorent l'absence totale de compréhension et de compassion à l'endroit de celles et de ceux qui ont fait les frais d'expériences conduites sans prudence et sans contrôle.

---

<sup>1</sup> Crossman P., *Keeping Transactional Analysis an Open system*, in « The Script », Vol 35, n°5 juillet 2005, page 5, et réponse de Jim Allen, président de l'ITAA.

<sup>2</sup> Ce texte a été élaboré principalement à l'aide des articles récents de P. Crossman, théoricienne de l'Analyse Transactionnelle, du livre de Michel Tougne, *Ni prince, ni crapaud : l'Analyse Transactionnelle, savoir ou mystification ?*, Publications CFP, 1996, des articles du Dr P. Nicot et de M. Maurer, psychologue.

<sup>3</sup> Voir document 1, témoignages.

## 1 - Qu'est-ce que l'Analyse Transactionnelle ?

Selon Éric Berne, le fondateur, la personnalité humaine consiste en trois stades du moi : le parent que vous avez eu, l'enfant que vous avez été un jour, et l'adulte que vous êtes. Le parent et l'enfant sont émotionnellement fixés dans le temps, l'adulte est rationnel et sans émotion. Quand ces trois stades du moi entrent en conflit, un dysfonctionnement de la communication apparaît. Il faut alors harmoniser les trois stades au moyen de « transactions », transactions croisées qui forment la base des jeux à scénarios que jouent les hommes les uns avec les autres. Ces scénarios nous sont donnés par nos parents par des injonctions négatives, incorporées dans notre moi parent. Faites ressortir ces injonctions négatives, apprenez l'Analyse Transactionnelle, et tout deviendra « OK ». Ces injonctions négatives expliqueraient la plupart des problèmes humains, de l'alcoolisme aux troubles de la sexualité.

Les états du moi seraient en fait très compliqués. Chaque état du moi contient son propre jeu de stade du moi. En plus, le stade de moi parent est divisé en deux parties « le [bon] parent nourricier » et « le [mauvais] parent critique ». Les états du moi enfant sont de même divisés en deux parties « le [bon] enfant naturel » et « l'enfant adapté » (mauvais ou abîmé).

Ainsi, une multitude de sous-personnalités sont créées, toutes participant au même système énergétique. L'énergie reste constante tout le temps. L'énergie devrait être harmonieusement distribuée entre les stades du moi, mais, le plus souvent, c'est un seul stade du moi qui la monopolise.

Le malheur humain et la maladie mentale résultent de l'intériorisation d'injonctions parentales négatives, pourquoi alors ne pas réaliser une ablation du « parent » ? Cela en dégonflant le stade du moi parent pour transférer son énergie dans un moi enfant plus satisfaisant, qui, après, est « reparenté »<sup>4</sup>. Le problème pathogène majeur, toujours selon cette théorie, concernerait l'entité dénommée « la mère sorcière », assistée du « père ogre », qui représentent le père et la mère intériorisés. Bien sûr, tous deux haïssent leur progéniture. « *La mère sorcière peut être décrite comme le démon. Elle est identique au concept original du ça. C'est l'impulsion d'un ça expérimentée comme une voix intérieure, la voix du parent actuel, et plus précisément, le démon dans le parent, l'enfant mauvais, implanté dans l'enfant, activé et amené à la vie comme avec une électrode* »<sup>5</sup>. En fait, Léonard Campos, un collègue d'Éric Berne, dit que « *le thérapeute neutralise les injonctions parentales négatives de l'enfant du parent, exactement comme un sorcier des temps primitifs ou médiévaux, écartant de soi-disant esprits diaboliques. Une fois libéré du message ensorcelé, le client est libre d'employer sa puissance d'Adulte dans le futur pour laisser croître sa propre autonomie* »<sup>6</sup>. De son côté, Patricia Crossman écrit, dans un article qui reçut le Prix Berne : « *Tant de gens sont malheureux, autodestructeurs ou mentalement malades parce qu'ils sont conditionnés et*

---

<sup>4</sup> Herbert C. Modlin, un psychiatre expérimenté de la très respectée Menninger Clinique de Topeka, à propos du « reparenting » a déclaré : « *L'idée que quelqu'un peut refaire et remplacer le parentage [l'éducation parentale] défectueux des vingt ou trente années précédentes n'a strictement aucune crédibilité* », cité par Tom Jackman, *Kansas City Star*, 8 octobre 1988.

<sup>5</sup> Berne É., *What Do You Say After You Say Hello?* 1972, p. 135. Édité par Claude Steiner, ce livre est une compilation posthume des articles d'Éric Berne.

<sup>6</sup> Campos L., *The Transactional Analysis of Witch Messages*, *Transactional Analysis Bulletin*, 1976, p. 108-112.

*qu'ils n'ont rien à faire contre cela à moins qu'un Analyste Transactionnel formé soit capable d'enlever la formule magique en maîtrisant la mère sorcière »<sup>7</sup>.*

## **2 - Les théoriciens**

### **Le fondateur, Éric Berne**

Le fondateur, Éric Berne est né au Canada en 1910. Il sert comme psychiatre dans l'armée durant la seconde Guerre mondiale, puis de retour à la vie civile, passe des années en analyse. Après avoir été écarté par l'Association américaine de Psychanalyse, il décide de fonder son propre système, qu'il décrit alors comme « *un modèle Ford T, un modèle plus maniable et moins onéreux pour la compréhension des comportements humains* »<sup>8</sup>. En 1961, il publie son ouvrage *Analyse Trans-actionnelle en Psychothérapie*. Quelques personnes sont alors attirées par la simplicité et la fantaisie de son langage familier, éloigné des jargons habituels. Il rassemble ainsi un petite groupe de fidèles, dont quelques Européens, et en 1964, il lance l'*ITAA (International Transactional Analysis Association)*. En 1966, il fait éditer son livre *Games People Play : The Psychology of Human Relationships* (Des jeux et des hommes : la psychologie des relations humaines), qui fonde réellement l'Analyse Transactionnelle. Cet ouvrage devient rapidement un best-seller et le succès du livre assure la réputation de Berne.

L'*ITAA* se développa, offrant des « groupes de formation/thérapie », permettant de faire d'une pierre deux coups, puisqu'en qualité de membre perfectionné de l'*ITAA* (praticien clinique et/ou praticien formateur), il était possible, tout en poursuivant sa propre thérapie, de pratiquer comme clinicien et également de monter son propre institut d'enseignement. En travaillant sur ses propres problèmes, le patient /client bâtissait en même temps sa future carrière. Berne perdit le contrôle de son mouvement et mourut d'une attaque cardiaque à l'âge de 60 ans, en juillet 1970.

Après sa mort, la langue de l'Analyse Transactionnelle se réduisit à un vocabulaire pauvre et à des phrases toutes faites<sup>9</sup>. La seule position OK - témoignant du bonheur et de la bonne relation avec les autres – s'exprimait par « *Je suis OK et tu es OK* », alors que « *ne pas être OK* » devenait littéralement « *Pas OK* » et était constitutif d'un état inacceptable.

### **La praticienne Jacqui Schiff**

Parmi les pionniers de la méthode Berne, une place à part doit être réservée à Jacqui Schiff, qui la première a affirmé que tout le « mal venait de la sorcière ». Jacqui Schiff, travailleuse sociale psychiatrique et disciple de Berne, se présentait comme une « faiseuse de miracles », guérissant les schizophrènes grâce à l'Analyse Transactionnelle en les faisant

---

<sup>7</sup> P. Crossman, *Permission and Protection*, TA Bulletin, 1966. Le prix reçu en 1976 fut renvoyé par Mme Crossman en 1979, après qu'elle eut « *réalisé tardivement que l'Analyse Transactionnelle était une maison construite sur du sable* ».

<sup>8</sup> Jorgenson E. et H., Berne É.: *Master Gamesman*, Grove Press, 1984.

<sup>9</sup> Ellis J., *TA TALK : Terms and References in Transactional Analysis*, 1975.

régresser puis en les « reparentant », solution économique miracle dans une Amérique où l'hospitalisation publique était en crise financière permanente.

Elle considérait en effet que la schizophrénie venait de la « mère sorcière », les états du moi enfant de la mère étant intégrés dans le stade du moi parent du patient. La solution était de faire régresser le sujet et de le faire retourner au stade de bébé. Toutefois cette « mère sorcière » pouvait s'être endormie et ressortir dans une colère meurtrière : la régression devait être menée soigneusement. Peu après la mort de Berne, Jacqui Schiff publiait un livre intitulé « *All my children* » (Ils sont devenus mes enfants). Ce livre se prétend la « bible » du reparentage.

En 1974, l'ITAA accorda à Jacqui et Aaron Schiff le plus prestigieux de ses prix, *The Eric Berne Scientific Memorial Award*. L'ITAA était à la recherche d'une nouvelle génération de théoriciens. J. Schiff publia un deuxième livre en 1975, *The Cathexis Reader : Transactional Analysis in the Treatment of Psychosis*. Cette philosophie de contrôle coercitif et de traitement de J. Schiff devint le livre de référence des membres de l'ITAA qui cherchaient à progresser dans l'organisation, soit comme praticien, soit comme formateur, et qui à cette fin, devaient se soumettre à la « thérapie/formation » de J. Schiff, incluant une régression partielle et un « reparentage ». Cela assurait une obéissance loyale des supporters qui voulaient se référer à elle pour leurs patients. Cela leur permettait aussi de construire leur carrière sur la base des enseignements de J. Schiff.

Pourtant, Jacqui Schiff était déjà contestée aux États-Unis, à la suite de la mort, en 1972, de John Hartwell<sup>10</sup>, ses méthodes de reparentage ayant été sérieusement mises en cause.

En 1978 le conseil d'administration de l'ITAA lança une enquête sur les activités de Jacqui Schiff<sup>11</sup>. Bien que les investigations de l'ITAA aient révélé de multiples témoignages d'atroces sévices, et bien que la majorité des enquêteurs du comité fussent décidés à censurer Jacqui Schiff, cette dernière menaça de les attaquer en justice. Elle fut sommée de remettre un manuel complet de ses techniques de « reparentage » pour obtenir l'approbation de ses pairs. Son refus entraîna *de facto* son éviction de l'ITAA.

Au début des années 1980, elle arrive à Bangalore en Inde, où elle fonde l'École pour la Force de la Spiritualité. Mais des rumeurs de la mort d'un enfant de 6 ans font surface, et en 1985, on retrouve J. Schiff en Angleterre, où elle monte une clinique résidentielle de Cathexis à Birmingham. Elle continue à se rendre annuellement aux « Séminaires d'Eric Berne », où, en 1981, elle justifie l'utilisation de la violence. En 1995, elle assiste à une conférence de l'ITAA à San Francisco. Plus de cent personnes, lui rendent un hommage vibrant. Elle meurt en 2002.

Son école reste active, car même après l'exclusion de J. Schiff, ses théories ne furent pas pour autant abandonnées. Le nom de « reparenting » fut changé en « Parentage correctif ». La thèse de doctorat de Susan Smith, membre praticien clinique de l'ITAA, construite autour d'une observation de 267 thérapeutes connus pour avoir une pratique « régressive », releva que « 22% donnaient des fessées à leurs patients mis en régression,

---

<sup>10</sup> Voir document 4 : La mort de John Hartwell

<sup>11</sup> Marlin T., *A Most Dangerous Method*, Chicago Reader, August 11, 2000.

82% punissaient leurs clients en les envoyant au coin, et 7% donnaient le sein à leurs clients »<sup>12</sup>.

## Les héritiers historiques

En 1972, le président de l'ITAA écrivit un article pour une revue psychiatrique, dans lequel il chantait les louanges de Werner Erhart, le créateur de *E.S.T*, devenu *le Forum*, puis *Landmark Education*<sup>13</sup>. Aussi bien l'Analyse Transactionnelle que les groupes successifs créés par W. Erhart mettent en application la théorie du « racket », sentiment parasite qui remplace un sentiment authentique : « j'ai peur, je ne dois pas le montrer, donc je me mets en colère ». Le concept « d'injonctions négatives incorporées » qui appartient à l'Analyse Transactionnelle se retrouve aussi dans la méthode de *Landmark Education*, ainsi que dans certains écrits de la *Scientologie*<sup>14</sup>.

En 1994, Alan Jacobs, formé en partie par J. Schiff, obtint l'autorisation de publier un article dans la revue de l'ITAA, le *Transactional Analysis Journal*. Son article hautement critique analysait les méthodes et les théories de J. Schiff à l'aune des huit critères de R. J. Lifton, qui servent aux États-Unis à évaluer le totalitarisme idéologique et l'emprise sectaire. Jacobs concluait que « la théorie du reparentage schiffien, et en particulier les concepts de passivité et de confrontation, étaient des exemples qui montraient comment des théories non validées pouvaient devenir des idéologies servant de support au totalitarisme, en s'appuyant notamment sur le reformatage de la pensée, le mésusage de principes et l'abus de pouvoir »<sup>15</sup>.

D'autres dérives étaient apparues aux États-Unis, autour du reparentage. Ce sont les dérives de l'*Attachment Therapy* et du *rebirth*, aboutissant à l'interdiction de ces méthodes après la mort de la petite Candace<sup>16</sup>.

En 1999, l'ITAA aborda la totalité du problème du reparentage au cours d'une édition complète du « Journal », avec des articles à propos d'un couple d'enfants reparentés heureux, et quelques suggestions sur le risque de manifestation de sadisme survenant au cours d'une situation contre-transférentielle<sup>17</sup>.

## 3 - L'Analyse Transactionnelle en France aujourd'hui

Si l'Analyse Transactionnelle fait aujourd'hui l'objet, aux États-Unis, d'avis nuancés, la méthode n'a pas pour autant été abandonnée et les disciples de Berne se développent

---

<sup>12</sup> Smith S., *Regressive Work : Definition, Description and Clinical Application*, Doctoral Dissertation, Sierra University, 1987. Information reprise in Singer M.T. and Lalich J., *Crazy Therapies : What Are They ? Do They Work ?*, 1996.

<sup>13</sup> Selon sa biographie officielle, l'un des formateurs de Werner Erhardt est Leonard Orr, l'un des fondateurs du *Rebirth*.

<http://www.polachurchill.com/biographychaptertwo.html>

<sup>14</sup> engrammes de la *Scientologie*.

<sup>15</sup> Jacobs A., «*Theory as Ideology: Reparenting and Thought Reform*», *Transactional Analysis Journal*, 24(1), january, 1994, pp. 39-56.

<sup>16</sup> Voir en annexe : *Attachment Thrapy, Rebirth* et la mort de Candace Newmaker.

<sup>17</sup> *Transactional Analysis Journal*, 29(2), avril 1999.

maintenant en Europe (EATA, *European Association of Transactional Analysis*) ainsi qu'en France, où l'Institut français d'Analyse Transactionnelle (IFAT) certifie des praticiens cliniques et des formateurs.

Il est évident que ce n'est pas l'outil qui doit être critiqué et *a fortiori* condamné. Mais la façon dont certains en ont usé ou en usent encore devrait donner lieu à un encadrement plus attentif et plus rigoureux, pour tenir compte des drames du passé, et pour qu'il apparaisse clairement que les abus sont critiqués et leurs responsables désavoués par la communauté elle-même. A ce prix, les apprentis-sorciers ne pourraient plus se recommander des structures de l'Analyse Transactionnelle pour justifier leurs dérapages.

Les familles de victimes, unanimes, déplorent que les condamnations américaines soient ignorées, voire niées et que, par exemple, le livre de Margaret Singer et Janja Lalich, « *Crazy Therapies* », n'ait pas reçu l'écho qu'il aurait dû avoir.

La MIVILUDES est dans son rôle de vigilance quand elle met en garde les praticiens, les structures d'encadrement, les patients tentés par la méthode, contre les risques qu'une pratique hasardeuse est de nature à faire courir à l'ensemble des acteurs. Les rapports de pouvoir induits par cette méthode ne peuvent s'exercer sans prudence ou sans contrôle.

Cette inquiétude est clairement exprimée dans deux articles de Patricia Crossman, parus dans *The Script* de mai-juin 2002, puis dans le numéro d'août 2002. Elle explique en quoi permission et protection sont dangereuses, par la gestion impossible du transfert et du contre-transfert qui ouvrent la voie aux mécanismes d'emprise. Ces arguments ont été repris dans *Actualités en Analyse Transactionnelle*<sup>18</sup> : « *Je pensais qu'il était de notoriété publique qu'en 1979, j'avais renvoyé le prix É. Berne qui m'avait été décerné pour cet article (Permission et Protection), parce que celui-ci n'était pas scientifique et, comme tel, il pouvait être potentiellement dangereux. (...) Le plus important est que je n'y mets pas en garde contre les risques potentiels associés à la procédure d'intervention décrite, qui peuvent être sérieux, et qui comportent tout un champ de mines au niveau du transfert et du contre-transfert. N'importe quel tribunal appellerait cela une « négligence grave ». J'ai conscience que cela pourrait occasionner quelques problèmes avec les trois P (Permission, Protection, Puissance), mais peut-être est-il temps de faire une révision générale !* ».

Un tel « *mea culpa* » doit donner à réfléchir.

## Formation des analystes transactionnels

Le modèle de formation professionnelle en Analyse Transactionnelle est particulier : le candidat prend la responsabilité de son cheminement, choisit sa sphère de spécialisation (psychothérapie, éducation, travail social, management) et engage lui-même un formateur/superviseur agréé (du champ de spécialisation approprié) avec lequel il établit un contrat. Parallèlement à cette formation, il doit assister à des conférences et à des séminaires. L'organisme de certification gère ensuite les examens oraux et écrits. Il est demandé au candidat de s'engager dans un processus de thérapie ou de développement personnel en Analyse Transactionnelle. Entre trois et six ans de stages sont en général nécessaires pour devenir analyste transactionnel certifié. Mais on constate que de nombreux sites de

---

<sup>18</sup> n°104, vol 26, n°181, octobre 2002.

thérapeutes ou de coachs, font état d'une « certification en cours », ce qui laisse supposer que ces personnes n'attendent pas la certification pour pratiquer en Analyse Transactionnelle<sup>19</sup>.

Le constat est inquiétant, car si l'on additionne une formation minimale parfois fragmentaire à des bases théoriques contestables au double plan éthique et scientifique, on est en présence de situations qui peuvent ouvrir la porte à toutes les dérives individuelles, qu'elles soient d'ordre technique ou sectaire.

Depuis le vote, en 2006, par l'Assemblée nationale de la loi visant à réglementer le titre de psychothérapeute (Amendement Accoyer), la prudence semble de mise, et le niveau d'exigence affiché sur les sites d'Analyse Transactionnelle est désormais précisé (trois années de psycho-pathologie, pour un site rhonalpin). Mais les « déjà praticiens », ou autres « certifiés en cours » n'ont pas ce cursus et veulent s'accrocher à la « clause du grand père », privant ainsi leurs clients-patients des garanties que la loi entend leur apporter.

## **L'Analyse Transactionnelle comme vecteur de formation et de coaching**

Le coaching français est très imprégné par la culture des Analystes Transactionnels ; son fondateur qui a lui-même formé plus de 1000 coachs en France<sup>20</sup>, ayant suivi les enseignements de Shea Schiff et de Georges Kohlrieser. Certains professionnels mettent en pratique les théories de Jacqui Schiff dans leur enseignement<sup>21</sup>, cela ne peut pas laisser indifférent et doit conduire à une grande attention dans le choix des formateurs, qui doivent présenter de solides références.

## **Conclusion**

L'Analyse Transactionnelle repose en partie sur une technique de « jeux », qui, par définition, s'appuient sur les fragilités du patient et le conduisent dans un triangle de tous les dangers : Persécuteur, Sauveur, Victime<sup>22</sup> dont ils ne peuvent sortir.

Quand ces techniques sont mal comprises, ou quand elles sont mises en application par des personnes mal formées, ou dénuées de prudence et de scrupules, le pire est à craindre et les signalements recensés, hélas nombreux sur l'ensemble du territoire national, font état de dysfonctionnements particulièrement graves : confession en grand groupe où les participants sont renvoyés à d'hypothétiques problèmes personnels et finissent par craquer ; régression, culpabilisation, interprétation sauvage, destruction des défenses. Lorsqu'un problème surgit, il y a obligatoirement un responsable et ce ne peut être que le patient. La contestation, la

---

<sup>19</sup> L'I.T.A.A a publié un article expliquant comment s'installer sans licence d'exercice, dit le journaliste Tom Jackman, *Kansas City Star*, 8 octobre 1988.

<sup>20</sup> Gori R. et Le Coz P., *L'empire des coachs*, Paris, Albin Michel, 2006.

<sup>21</sup> <http://www.academie-coaching.fr/pdf/programme.pdf>

<sup>22</sup> *In Concepts Fondamentaux de L'Analyse Transactionnelle, 2000, élaborés par le groupe de travail sur les concepts fondamentaux de l'Analyse Transactionnelle du comité de développement de l'ITAA, sous la présidence de Claude Steiner.*

discussion, ne sont pas admises et la menace d'exclusion, synonyme d'échec voire de chômage, conduit le patient à accepter un séminaire de formation obligatoire au « développement personnel », qui ajoute la précarité aux problèmes précédemment rencontrés. Le témoignage ci-après devrait donner à réfléchir :

*« ... C'était une séance très intense. Nous étions épuisés tous les deux, flottant dans une espèce de rêve apaisé, un silence tranquille que nous partagions comme un moment devant l'océan. Après cette séance-là, Patrick s'est mis à vraiment chercher un job. C'était en octobre. Fin décembre, il avait deux propositions de directions commerciales, à des salaires correspondant à son âge et à ses compétences, dans des sociétés reconnues, avec des équipes à diriger. Je suis parti en Martinique fêter l'an 2000. Et Patrick s'est pendu. »<sup>23</sup>*

Et pourtant, les théoriciens pensaient avoir écarté le risque du suicide par les contrats de prévention du suicide. Ces contrats dont l'utilisation s'est largement répandue au point d'être considérée par les thérapeutes comme un remède magique, qui, à la manière d'un talisman, rassurait patient et soignant, sûrs que le suicide ne serait pas une issue... « *Un mythe dangereux !* », dit en conclusion le Docteur Marcia Goin<sup>24</sup>, présidente de la réputée Association Américaine de Psychiatrie (APA), lors de la publication en 2003 de la recommandation sur la prise en charge des patients présentant des comportements suicidaires.

De telles dérives à forte connotation sectaire, non validées scientifiquement, sérieusement contestées par des universitaires réputés, condamnées outre-Atlantique par les médecins et par la justice, ne peuvent laisser indifférents ceux qui ont la charge de l'information et de la mise en garde du public contre les dangers de pratiques dont l'issue sera le plus souvent dramatique pour les personnes et leurs familles.

---

<sup>23</sup> Blanc-Sahnoun P., *L'art de coacher - Méthode, cas pratiques et outils*, Interéditions, 2006. Première partie, chapitre 1 : *Comment se déroule un coaching ? Récit d'une mission extrême*. Extraits.

<sup>24</sup> <http://pn.psychiatryonline.org/cgi/content/full/38/14/3>

## **Document 1 : Quelques témoignages de victimes françaises sur les dérives de certains « thérapeutes »**

Plusieurs récits témoignent des obligations faites aux patients d'accepter des règles particulièrement contraignantes, traduisant la volonté de domination (présentée comme de la protection) et de contrôle sur l'individu, le non-respect de l'une de ces règles aboutissant, pour le participant/client/patient, à la sanction d'exclusion. La première règle concerne le respect du secret de ce qui se passe en thérapie. Une deuxième règle ordonne à chaque patient de demander l'autorisation au « thérapeute/formateur » avant de consulter un médecin, ou de prendre des médicaments. D'autres règles ont trait à l'engagement du participant à signer des contrats de « non-suicide » et de « non-homicide » et parfois même de « non-maladie ». Ces contrats ont aussi un corollaire connu sous le nom de « fermeture des issues dramatiques », et, telle une prière, le patient va ressasser la phrase suivante : « *Quoiqu'il arrive, je ne me tuerai pas, ni intentionnellement, ni accidentellement, à aucun moment* ».

Plusieurs témoignages indiquent que la vie de tous les jours est elle aussi sous surveillance. Ainsi les participants ont l'obligation de restituer tout ce qui s'est passé de significatif dans leur vie entre les séances, au cours d'une sorte de confession publique obligatoire. Après cette confession, le patient est « confronté » aux « thérapeutes/formateurs » et aux membres du groupe, pour analyser sa vie en fonction des grilles de l'Analyse Transactionnelle. Ainsi, petit à petit, est remis en cause tout ce qui constituait l'acquis du patient : ses croyances, ses valeurs, son éducation parentale, son mode de relation avec la famille et les amis, et parfois son travail. C'est le « thérapeute/formateur » qui donne ensuite des « permissions », des consignes de vie conformes aux normes de l'Analyse Transactionnelle, formulées comme « la possibilité de vivre le changement de sa vie et de s'appuyer sur les autres participants du groupe de thérapie pour l'obtenir ». Ces permissions peuvent prendre la forme de transgressions. En groupe de thérapie, les participants sont parfois hébergés chez le « formateur/ thérapeute », qui peut organiser chez lui des séances festives, créant de la sorte une grave confusion des cadres (soins et vie).

Ces témoignages évoquent également la destruction des couples et des familles, car le conjoint, comme les parents, sont subtilement présentés comme des empêcheurs de vivre librement. Il en résulte divorces, doubles vies, déchirements familiaux que les victimes imputent *a posteriori*, dans la plupart des cas, à une « décision » prise de manière unilatérale et autoritaire, par le « thérapeute/formateur ».

Un autre exemple concerne des personnes qui, en participant à des formations à la sexothérapie, se trouvèrent contraintes d'assister nues à des séances, avec parfois passage à l'acte obligatoire entre stagiaires. La réclamation déposée auprès du comité d'éthique de l'Institut Français d'Analyse Transactionnelle (IFAT), fut rejetée au bénéfice des « formateurs ». Il s'ensuivit de nombreuses années de procédures judiciaires où l'une des plaignantes fut accusée de diffamation. Le comité d'éthique européen attesta même que les pratiques dans la nudité avec passage à l'acte constituaient une bonne application de l'Analyse Transactionnelle, alors même que ce type de passage à l'acte est interdit dans toutes les autres thérapies.

C'est le « thérapeute/formateur » qui décide de la fin de la thérapie. Le désir d'arrêter doit être annoncé trois à neuf séances avant la date « choisie ». Quand un patient tente de quitter les séances d'Analyse Transactionnelle conduites par des personnes sans réelle

qualification, il va faire l'objet de relances, d'un véritable harcèlement, l'invitant à suivre des thérapies/ formations complémentaires, et cela pendant de nombreuses années. Il lui sera même proposé de devenir lui aussi thérapeute ou formateur en Analyse Transactionnelle.

Les participants sont en effet fréquemment sollicités pour suivre des formations à l'Analyse Transactionnelle, la première étant connue sous le terme de « 101 ». Il s'agit là d'une confusion des missions puisque, de sujet en thérapie, le client devient stagiaire en formation, puis analyste transactionnel, praticien certifié, et enfin s'il est doué, didacticien.

Les contraintes financières ne sont pas négligeables et sont généralement de l'ordre de 10% des revenus. Les groupes de thérapie ont lieu en soirée ou les week-end. Ils occupent entre 20 et 25% de ce temps libre.

## **Document 2 : Quelques définitions extraites du site internet de l'IFAT**

- « L'AT marque aussi sa spécificité par son caractère éminemment explicite : la transparence en est une manifestation constante dans la transmission des concepts au patient comme dans l'attitude du thérapeute, considéré davantage comme une personne que comme un écran de projection. L'A.T. permet l'intégration d'outils empruntés à d'autres approches telles que la Psychanalyse, l'Analyse Systémique, la Gestalt-thérapie, l'Analyse Bioénergétique, etc. »

- « L'école du reparentage « Cathexis Institute » met l'accent sur le traitement et la réparation de l'état du moi parent du client, sur ce qui s'y trouve de toxique, d'inadéquat, et sur ce qui lui manque (ces techniques de travail ont été élaborées dans un but de traitement de jeunes schizophrènes). Pour cette école, c'est dans l'état du moi enfant que se situe la souffrance et dans l'état du moi parent que se situe le problème ».

Champs d'application ou spécialités

- « Psychothérapie : concerne le développement des personnes, le traitement des dysfonctionnements par la psychothérapie individuelle ou en groupe,
- Organisation : concerne la dynamique des personnes et des groupes au sein des organisations (managers, consultants, chefs de personnel et subordonnés...),
- Education : concerne les personnes liées aux activités d'éducation et de formation (enseignants, conseillers en éducation, parents, éducateurs, et ceux à qui ils s'adressent...),
- Conseil : concerne les personnes liées aux activités d'accompagnement ».

## **Document 3 : Un exemple de contrat avec un thérapeute/ formateur**

« Je travaille en entretiens individuels de 45 min sur rendez-vous, ou en groupe continu. La thérapie de groupe ajoute à l'approche individuelle, dans le cadre protecteur d'un contrat thérapeutique établi individuellement avec chaque participant, la possibilité de vivre le changement et de s'appuyer sur les autres participants.

Règles de fonctionnement : Chacun s'engage à respecter les règles suivantes qui ont pour objectif la protection des participants. Le non respect d'une règle peut entraîner l'exclusion du groupe, ce qui n'est pas l'exclusion de la thérapie :

- Responsabilité : chacun est responsable de son travail et de ses conséquences,

- Non drogue : informez-moi de l'usage de médicaments à usage calmant ou psychotrope,
  - Non-violence physique contre soi ou autrui,
  - Confidentialité,
  - Restitution des éléments survenus en-dehors des séances,
  - Présence aux séances, ponctualité,
  - Pas de départ précipité : tout départ est annoncé trois séances à l'avance,
  - Paiement : au début du mois. On paie sa place, que l'on soit présent ou non,
  - Prix : entretien individuel : 60 €. Groupe, par mois, selon revenus : 120 € si revenu mensuel < 1 200 € ; 160 € si revenu entre 1 200 et 2 000 € ; 300 € si revenu > 2 000 €,
- Semaine : 3/mois, soit lundi 17h30-21h et mardi 08h45-12h15  
Week-end : un par mois, samedi 9h-18h Dimanche 9h-13h.

### Groupe didactique

Ce groupe concerne des professionnels de la relation (thérapeutes, médecins, soignants, enseignants, éducateurs, travailleurs sociaux, formateurs) qui souhaitent enrichir leur pratique en y intégrant l'A.T. La connaissance des concepts de base de l'A.T. est indispensable (niveau cours 101). La formation dispensée s'inscrit dans le cadre de l'*Association Européenne d'Analyse Transactionnelle (E.A.T.A.)*, donne droit à des crédits d'heures, et permet de se préparer à l'examen européen de certification en A.T. L'acquisition des formations autres requises pour l'exercice de ces professions est de la responsabilité du candidat. Tout au long du processus de la formation, des ponts sont établis entre l'A.T. et les autres approches psychologiques. Techniques utilisées : enseignement, supervision de la pratique, étude de cas, exposés par les participants, examen blanc, présentation de cassettes enregistrées de sa pratique, etc.

Dates : 10 séances par an le samedi de 9h à 17h,

Horaires : 9h-17h,

Prix : 120 € par séance si paiement individuel, 240 € si formation continue (possibilité de convention de formation). On paie sa place et non sa présence. Le programme de l'enseignement concerne l'année, et les participants s'engagent jusqu'à juin de l'année suivante.

Des supervisions individuelles en groupe<sup>25</sup> sont possibles selon le calendrier joint ».

## **Document 4 : Les pratiques de Jacqui Schiff**

### A - La mort de John Hartwell

John Hartwell a 16 ans et il souffre d'une schizophrénie paranoïde. Il va mourir des suites de mauvais traitements assimilables à des tortures en 1972, au cours d'une séance de thérapie organisée par Jacqui Schiff. Les parents de John le placent dans ce programme alternatif à l'hospitalisation et à la prise de médicaments, mais John n'est pas d'accord et son état empire. Il ne peut ou ne veut pas régresser et prendre le biberon de lait, solution que Schiff pensait être la bonne pour les schizophrènes. Il est attaché à son lit avec des menottes mais Carl, un autre patient enlève les menottes et une bagarre s'ensuit. John est ensuite emmené dans la salle de bains par Aaron Schiff, un patient « reparenté » que Jacqui Schiff avait légalement adopté. John est alors ligoté, bloqué dans une baignoire d'eau bouillante,

---

<sup>25</sup> Texte souligné par la MIVILUDES.

pendant trente minutes. Il meurt à l'hôpital trois jours après, son corps brûlé aux deuxième et troisième degrés à plus de 70%<sup>26</sup>.

Jacqui Schiff affirma qu'il y avait eu un problème avec le réglage de la température de l'eau. Aaron, son fils adoptif, qui était devenu thérapeute dans l'établissement, plaida coupable pour négocier une peine réduite du chef d'homicide involontaire. Cette peine fut plus tard réduite à un délit secondaire d'abus sur enfant. Jacqui Schiff perdit néanmoins la licence lui permettant de diriger l'établissement et *Cathexis* ferma. Néanmoins, elle poursuivit ses expériences, reparentant ses patients dans des « maisons thérapeutiques » et déplaçant le *Cathexis Institute* à Oakland, en Californie.

#### B – L'exemple de Mitch Rouzie.

Mitch Rouzie, qui était l'un des patients de J. Schiff, rapporte : « *Comme patient du Cathexis Institute, je fus soumis, durant plusieurs mois, à des régimes de vingt quatre heures de confrontations. L'objectif hypothétique était de changer le comportement passif en un comportement actif (la passivité - échec de la résolution du problème - était considérée comme le péché capital, et manifestée par une personne épuisée, elle était interprétée comme une résistance qui devait être vaincue). Le comportement passif était sanctionné par des injures quotidiennes et des punitions comme le fait de « rester au coin » durant de longues périodes. Il y avait aussi des corrections et des fessées (...) avec une cravache, un fouet, ou une pagaie. J'avais mal, j'étais engourdi et bien décidé à me soumettre à toutes les choses que J. Schiff attendait de moi* »<sup>27</sup>.

#### C – Le cas de son fils adoptif

Si les faits suivants n'étaient pas rapportés dans un ouvrage signé par Jacqui Schiff elle-même, la MIVILUDES ne l'aurait pas inséré dans cette rubrique mais comme dans ce livre<sup>28</sup>, elle décrit comment elle « soigna » les peurs de castration de Dennis, rebaptisé Aaron après son adoption : « *Aaron fut dévêtu puis solidement attaché sur la chaise de contention : je m'approchai de lui avec un grand couteau de chasse. J'étais certaine qu'il croyait que j'allais à coup sûr le castrer. Peut-être souhaitait-il être réellement castré ? Puis je posais le couteau sur ses organes génitaux dénudés. Aaron pâlit.*

- *Qu'est-ce que je vais faire ? lui demandai-je. Dois-je commencer à couper et ainsi tu ne seras plus un homme ?*

- *Non, non, s'il te plait ! soupira-t-il. Je veux continuer à être un homme !*

- *Je ne te crois pas, dis-je.*

*Je pressais légèrement avec le couteau, et il perdit le contrôle de lui même. Il commença à lutter et à hurler. Détaché, sain et sauf, le couteau rangé, comme je l'embrassais, Aaron se blottit tout tremblant dans mes bras ».*

On observera que ce livre continue à être considéré comme une lecture de référence, et, selon toute apparence, pas comme un exemple de ce qui est à proscrire !<sup>29</sup>.

<sup>26</sup> Meacham A., *Selling Serenity : Life Among the Recovery Stars*, 1999, pp. 331-353.

<sup>27</sup> Rouzie M., *Letter to the Editor*, *Transactional Analysis Journal*, avril 1999, pp. 158-160.

<sup>28</sup> Schiff, J., *All My Children*, 1970, pp. 189-196.

<sup>29</sup> Guicquéro A-M. et Saint-Pierre C.de, *Origine et historique de l'Analyse Transactionnelle. Annuaire des psychothérapeutes*. Editions du Réel, 2004. Pages 32 à 36. Ce texte est reproduit sur le site de l'IFAT.

## Document 5: Attachment Therapy, Rebirth

### La mort de Candace Newmaker

L'*Attachment Therapy* se propose de « traiter » les enfants, adoptés ou en famille d'accueil, et qui présentent des problèmes de discipline. Ces enfants sont diagnostiqués comme souffrant d'un *Reactive attachment disorder* (RAD, Désordre Affectif Réactionnel), ou d'une impossibilité de s'attacher à celui qui l'élève, en raison d'un traumatisme ancien. La seule voie de guérison serait de « reparenter » l'enfant, pour obtenir ainsi, de sa part, l'attachement désiré et une obéissance totale. Les méthodes de « reparentage » incluent un contact visuel sur ordre, une contention physique, des châtiments corporels, l'instauration de relations de terreur et l'induction d'une régression.

L'*Attachment Therapy* fit la Une des journaux américains en 2000 avec la mort de Candace Newmaker<sup>30</sup>, une petite fille âgée de 10 ans. Au Colorado, Candace a suffoqué après une brutale séance de 70 minutes d'un psychodrame dit de renaissance (*rebirthing*) enregistré en vidéo, qui devait conduire cette petite fille à témoigner davantage d'affection à sa mère adoptive.

Candace Tiara Elmore est née en Caroline du Nord. Elle est retirée par les services sociaux, avec deux autres de ses frères et sœurs, à sa famille, pauvre et désorganisée, mais qui ne semblait pourtant pas la priver d'affection. Elle est adoptée par Jeane Newmaker, infirmière pédiatrique célibataire. Bien que décrite par ses instituteurs et ses camarades de classes comme étant affectueuse, sensible et sérieuse, Candace ne peut ou ne veut pas s'attacher à sa mère adoptive, qui voulait apparemment plus que ce que Candace pouvait lui donner, l'enfant ayant déjà sa propre histoire. Jeane affirmait que Candace avait un sérieux problème de comportement à la maison, même si à l'école tout allait bien, et à aucun moment, personne n'a envisagé que, peut-être, sa mère adoptive devrait prendre conseil sur l'irréalisme de ses propres attentes.

Après avoir montré l'enfant à différents médecins durant quatre ans, Jeane entendit parler du diagnostic de RAD et rencontra Bill Globe, qui adressa Candace au plus connu des thérapeutes d'*Attachment Therapy*, Connel Watkins, pour une thérapie intensive (7.000 dollars, deux semaines à Evergreen, Colorado).

La méthode « intensive » était une partition bien réglée et la totalité de la procédure fut enregistrée sur vidéo. Le matin du psychodrame de la « re-naissance », Candace fut mise en position fœtale, emballée fermement jusqu'à la tête dans une couverture de flanelle, sécurisée par un nœud desserré, symbolisant ainsi le ventre d'une mère. Quatre grands coussins et neuf oreillers furent placés autour d'elle pendant que deux « thérapeutes » et deux assistants se mettaient à califourchon sur elle, soit environ 300 kg pesant sur un enfant de 31 kg. Candace était censée sortir tête la première de ses draps. Elle ne le put, et une grande déchirure sur le drap près de ses pieds témoigna de sa lutte frénétique pour s'échapper. Ses cris à l'aide et au secours, tant elle étouffait, furent considérés comme une crise de colère, faisant partie de la « thérapie ». Sa mère adoptive était accroupie à quelques pas de Candace, lui parlant de sa « re-naissance ». Après 40 minutes, Jeane demanda à Candace, « *Mon amour, veux-tu*

---

<sup>30</sup> Mercer J., Sarner L., and Rosa L., *Attachment Therapy on Trial. The Torture and death of Candace Newmaker.*  
<http://www.childrenintherapy.org/>

*vraiment renaître ?* », ce à quoi Candace répondit faiblement, mais fermement, « *Non* ». Ce fut son dernier mot. Candace décéda peu après. Jeane, ressentant la dernière réponse de l'enfant comme un rejet, quitta la pièce en pleurant, pendant que les deux chefs thérapeutes chevauchaient l'enfant agonisant, riant et se moquant de Candace. Les thérapeutes étaient tellement pris au piège de leur psychodrame collectif qu'ils étaient incapables de reconnaître les signes évidents de détresse.

Au terme du procès, un an plus tard, les deux chefs thérapeutes, Connell Watkins et Julie Ponder, furent toutes deux condamnées à seize ans d'emprisonnement, pour mauvais traitements ayant entraîné la mort d'un enfant. Elles n'exprimèrent aucun remord durant le procès, pas plus que les assistants qui affirmèrent avoir simplement obéi aux ordres.

En 2001, la « loi de Candace » a été votée au Colorado. Elle interdit l'utilisation du *rebirthing* comme traitement thérapeutique. Une loi similaire est en vigueur en Caroline du Nord. En 2002, la Société des Professionnels Américains des Enfants Maltraités a condamné la Thérapie de l'Attachement comme étant une pratique de maltraitance sans fondement théorique.